



Concours de rédaction pour étudiants sur le Mois de l'histoire des Noirs de RBC®

S O M M A I R E 2 0 1 8

Chaque année, les Canadiens sont conviés à participer aux festivités et aux activités organisées dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs pour honorer l'apport, passé et présent, des Canadiens de race noire.

RBC Banque Royale® en profite pour célébrer les nombreuses réalisations et contributions des Canadiens de race noire qui, de tout temps, ont tant fait pour que le Canada devienne la mosaïque culturelle et le pays prospère qu'il est aujourd'hui. Au cours du Mois de l'histoire des Noirs, les Canadiens peuvent en apprendre plus sur les expériences des Canadiens de race noire et sur le rôle clé que cette collectivité a joué dans notre histoire commune.

Sujet de rédaction :

Dans un texte de 750 mots ou moins, veuillez présenter l'apport des Canadiens de race noire à la diversité du patrimoine et de l'identité du Canada par leurs réalisations et leurs contributions à la société en général.

Directives de présentation du dossier :

La rédaction (la « rédaction ») doit comporter au maximum 750 mots et répondre à la question suivante :

- *Comment les Canadiens de race noire ont-ils contribué à définir la diversité du patrimoine et de l'identité du Canada par leurs réalisations et leurs contributions à la société en général ?*

Les dossiers de mise en candidature doivent être envoyés par courriel à l'adresse suivante :

blackhistorymonth@rbc.com

Les dossiers de mise en candidature envoyés par la poste ne seront pas acceptés.

Les trois meilleures rédactions, déterminées de la manière établie à la section des critères d'évaluation, pourraient appuyer, en ligne ou dans la presse écrite, les activités organisées par la Banque Royale du Canada dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs.

Admissibilité :

Le concours est ouvert uniquement aux élèves de douzième année qui sont résidents du Canada, qui ont présenté une demande d'admission à un établissement d'enseignement postsecondaire au Canada et qui prévoient le fréquenter au cours de l'année scolaire 2018-2019.

Les rédactions mises en candidature doivent être le travail original des participants et n'avoir été composées que par ceux-ci.

La rédaction doit être présentée en double interligne, numérotée et écrite à la machine, et envoyée en fichier Word de Microsoft. Pour plus de précision : les documents envoyés en format PDF, ou par

l'intermédiaire de Google Docs ou de tout autre service de partage de fichiers, ne sont pas acceptés.

Veuillez consulter le règlement officiel du concours pour en savoir plus sur les critères d'admissibilité.

Date limite :

Les dossiers doivent être envoyés par courriel au plus tard le vendredi 1^{er} décembre 2017.

Critères d'évaluation :

Les rédactions seront évaluées en fonction des critères suivants :

- Choix du sujet
- Créativité (nuances, présentation, intéressant pour le lecteur)
- Style (éléments dénotant un bon style, écriture intéressante, paragraphes structurés autour d'une idée principale)
- Organisation et longueur du texte
- Recherche et références
- Orthographe et grammaire

Prix :

Au total, trente bourses d'études seront octroyées, dont trois grands prix.

Les bourses d'études seront administrées par l'organisme Toronto Foundation for Student Success.

Chaque gagnant devra fournir une preuve d'admission à un établissement d'enseignement postsecondaire au Canada avant de recevoir la bourse d'études.

Première place : bourse d'études de 5 000 \$

Deuxième place : bourse d'études de 2 500 \$

Troisième place : bourse d'études de 1 500 \$

Prix additionnels : vingt-sept (27) bourses d'études de 500 \$

Les gagnants seront annoncés d'ici le 8 février 2018.



Règlement officiel du Concours de rédaction pour étudiants sur le Mois de l'histoire des Noirs de RBC

Organisé par la Banque Royale du Canada (« RBC Banque Royale »), le Concours de rédaction pour étudiants sur le Mois de l'histoire des Noirs de RBC (le « concours ») vise à encourager les étudiants à se renseigner sur l'apport important des Canadiens de race noire et à le souligner.

On invite les étudiants à composer et à présenter une rédaction (la « rédaction ») qui répond à la question suivante :

■ **Comment les Canadiens de race noire ont-ils contribué à définir la diversité du patrimoine et de l'identité du Canada par leurs réalisations et leurs contributions à la société en général ?**

Tous les participants conviennent qu'en présentant une rédaction, ils s'engagent à respecter le présent règlement officiel du concours (le « règlement »).

1. Mode de participation :

Les participants peuvent présenter un dossier comportant un bulletin de participation dûment rempli et leur rédaction à l'adresse suivante : blackhistorymonth@rbc.com. Les dossiers de mise en candidature envoyés par la poste ne seront pas acceptés. Pour être admissibles au concours, les rédactions doivent traiter du sujet indiqué, contenir au maximum 750 mots et respecter les directives de présentation des rédactions ci-dessous. Limite d'une (1) candidature par étudiant.

Les participants qui enverront plus d'un bulletin de participation seront déclarés inadmissibles. Tous les dossiers de mise en candidature, les bulletins de participation et les rédactions deviennent la propriété de RBC Banque Royale et ne seront pas retournés aux participants ni ne feront l'objet d'un accusé de réception. En soumettant une rédaction, le candidat convient que RBC Banque Royale aura le droit (sans y être tenue) de publier celle-ci, en tout ou partie, sur son site Web ou dans un autre document promotionnel ou publicitaire connexe.

2. Admissibilité et directives de présentation des rédactions :

Le concours est ouvert aux résidents canadiens qui fréquentent une école secondaire au début de la période du concours, qui ont présenté une demande d'admission à un collège ou à une université du Canada pour l'année scolaire 2018-2019, et qui ont atteint l'âge de la majorité en vigueur dans leur province ou leur territoire de résidence au plus tard à la date du début de la période du concours (définie ci-dessous) ; tout participant qui n'a pas atteint l'âge de la majorité à cette date doit joindre à son dossier de candidature une formule Renonciation par le parent ou le tuteur légal aux droits sur la rédaction dûment remplie et signée (ci-jointe). Limite d'un seul bulletin de participation par personne. Pour être admissible, la rédaction doit :

- 1) être le travail original du participant et n'avoir été composée que par celui-ci ;
- 2) être présentée en double interligne et ses pages doivent être numérotées ;
- 3) être écrite à la machine ;
- 4) être envoyée en fichier Word de Microsoft (les documents envoyés en format PDF, ou par l'intermédiaire de Google Docs ou de tout autre service de partage de fichiers, ne sont pas acceptés) ;
- 5) convenir à un affichage destiné à un forum public, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas contenir de matériel qui viole les droits d'autrui, vivant ou décédé, ou qui y porte atteinte, incluant le droit à la protection des renseignements personnels et à la propriété intellectuelle ; elle ne doit pas diffamer ni dénigrer une autre personne ; elle ne doit pas contenir de matériel haineux, dommageable, diffamatoire ou calomnieux, ni faire la promotion du sectarisme, du racisme, de la haine ou de la violence à l'égard d'un groupe ou d'un individu ; elle ne doit pas contenir de langage inapproprié ou offensant.

La rédaction peut être en français ou en anglais. Si elle est en français, une traduction vers l'anglais sera, au besoin, fournie par RBC Banque Royale aux membres du jury. Les employés, représentants ou mandataires (et les personnes domiciliées avec eux, qu'elles aient ou non un lien de parenté avec eux) de la Banque Royale du Canada, de ses filiales, sociétés affiliées, agences de publicité ou de promotion, et de toute entité participant à la conception, à la production, à la mise en œuvre, à l'administration, au jugement ou à l'exécution du concours ne sont pas autorisés à participer au concours.

3. Critères d'évaluation :

Les rédactions seront évaluées en fonction des critères suivants :

- Choix du sujet
- Créativité (nuances, présentation, intéressant pour le lecteur)
- Style (éléments dénotant un bon style, écriture intéressante, paragraphes structurés autour d'une idée principale)
- Organisation et longueur du texte
- Recherche et références
- Orthographe et grammaire

4. Période du concours :

Le concours commence le lundi 9 octobre 2017 à 00 h 01 (HE) et se termine le vendredi 1^{er} décembre 2017 à 20 h 00 (HE) (la « période du concours »). Pour être admissibles à un prix, les dossiers de mise en candidature doivent être envoyés par courriel au plus tard le vendredi 1^{er} décembre 2017 à 20 h 00 (HE).

5. Prix :

Le ou vers le 8 février 2018, en fonction des critères d'évaluation définis ci-dessus, une rédaction sera sélectionnée comme gagnante du premier prix, une rédaction sera sélectionnée comme gagnante du deuxième prix et une rédaction sera sélectionnée comme gagnante du troisième prix du concours. De plus, vingt-sept autres rédactions seront sélectionnées comme gagnantes additionnelles du concours. Toutes les sommes sont en dollars canadiens.

Première place : Une somme de cinq mille dollars (5 000 \$) sera octroyée à l'étudiant ayant soumis la rédaction sélectionnée comme gagnante du premier prix du concours.

Deuxième place : Une somme de deux mille cinq cents dollars (2 500 \$) sera octroyée à l'étudiant ayant soumis la rédaction sélectionnée comme gagnante du deuxième prix du concours.

Troisième place : Une somme de mille cinq cents dollars (1 500 \$) sera octroyée à l'étudiant ayant soumis la rédaction sélectionnée comme gagnante du troisième prix du concours.

Prix additionnels : Vingt-sept autres prix de cinq cents dollars (500 \$) seront remis aux étudiants ayant soumis les rédactions sélectionnées comme gagnantes des quatrième à vingt-cinquième prix du concours.

La Toronto Foundation for Student Success (TFSS) administrera les bourses d'études au nom de RBC Banque Royale. La Toronto Foundation for Student Success aide les étudiants dans le besoin. Elle leur fournit de la nourriture et s'attaque aux problèmes liés à la pauvreté, à la faim et à la mauvaise nutrition, ainsi qu'à leur incidence sur les études. La TFSS cherche constamment de nouvelles façons d'aider les jeunes à lever les obstacles à la réussite scolaire. La TFSS remettra la bourse d'études dès que l'étudiant aura confirmé son admission à un établissement d'enseignement postsecondaire au Canada. Le gagnant sera avisé par écrit par courriel ou par téléphone peu de temps après sa sélection. Si le grand prix n'est pas réclamé dans les dix jours suivant l'avis, le prix sera attribué à un autre gagnant. Tout prix octroyé au titre des présentes n'est pas transférable. Aucun remplacement ni échange de prix (y compris contre de l'argent) ne sera autorisé. Tous les prix sont attribués « TELS QUELS » et « SANS GARANTIE », expresse ou implicite.

6. Nom du gagnant :

Pour recevoir le nom des gagnants après le 8 février 2018, veuillez envoyer un courriel à blackhistorymonth@rbc.com.

7. Cession des droits ou renonciation aux droits et décharge :

À titre de condition à la participation au concours et à l'obtention d'un prix, chaque participant convient que s'il/si elle est sélectionné(e) comme gagnant(e) :

- il/elle cédera tous ses droits, y compris les droits d'auteur, à l'égard de la rédaction à RBC Banque Royale, qui pourra utiliser celle-ci dans n'importe quel but qu'elle juge pertinent. Sans limiter la généralité de ce qui précède, RBC Banque Royale pourra utiliser l'intégralité de la rédaction, y compris, mais sans s'y limiter, à des fins promotionnelles, et ce, sans autre rémunération ;
- il/elle renoncera, en faveur de RBC Banque Royale, à tous ses droits moraux à l'égard de la rédaction ;
- il/elle devra signer une formule de décharge et de cession des droits ci-dessus avant d'accepter le prix.

8. Utilisation des renseignements personnels :

En participant à ce concours, chaque participant consent à ce que RBC Banque Royale, ses mandataires ou ses représentants stockent, partagent et utilisent les renseignements personnels fournis dans le cadre de sa participation aux seules fins d'administration du concours et conformément à la politique de protection des renseignements personnels de RBC Banque Royale (voir : <http://www.rbc.com/rensperssecurite/ca/our-privacy-policy.html>). Le consentement fourni au titre du présent concours n'a aucune incidence sur tout autre consentement en vigueur, non lié au présent concours, fourni par le participant à RBC Banque Royale pour recevoir des messages électroniques commerciaux.

9. Divers :

Le concours sera régi par les lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables au Canada, et sera interprété conformément à ceux-ci. En participant au concours, les participants acceptent d'être liés par le règlement et par les décisions du jury du concours, qui sont finales et sans appel sur tous les aspects de ce concours.

RBC Banque Royale se réserve le droit d'annuler ou de suspendre le concours ou la participation d'un participant au concours à tout moment ou dans les cas où une cause indépendante de la volonté de RBC Banque Royale compromettrait l'administration, la sécurité ou la bonne conduite du concours.

Les participants qui contreviennent au règlement, perturbent le déroulement du concours ou adoptent un comportement nuisant à RBC Banque Royale, au concours ou à un autre participant (comme le détermine RBC Banque Royale à son entière discrétion) peuvent être disqualifiés. AVANT D'ÊTRE DÉCLARÉ GAGNANT CONFIRMÉ D'UN PRIX, le participant sélectionné devra signer et retourner une déclaration d'admissibilité et une décharge relative à la responsabilité et à la publicité dans les 15 jours suivant l'envoi de l'avis, sans quoi le prix pourra être attribué à un autre participant. RBC Banque Royale se réserve le droit de rejeter les bulletins de participation et les rédactions des personnes dont l'admissibilité est mise en doute, qui ont été disqualifiées ou qui sont autrement inadmissibles au concours. Si vous avez des questions sur le présent règlement, veuillez les envoyer par écrit à Concours de rédaction pour étudiants sur le Mois de l'histoire des Noirs de RBC,

RBC Banque Royale, 200 Bay St., South Tower, 19th Floor, Toronto (Ontario) M5J 2J5.

RBC Banque Royale se dégage de toute responsabilité par rapport à la saisie erronée de l'information figurant sur les bulletins de participation, aux défaillances techniques, aux erreurs humaines ou techniques, aux erreurs d'impression, aux données ou aux transmissions perdues, retardées ou brouillées, aux omissions, aux interruptions, aux effacements, de même qu'aux défaillances des lignes ou des réseaux téléphoniques ou informatiques, du matériel ou des logiciels, ou à toute combinaison de ces facteurs. Les données et les éléments d'un bulletin de participation qui ont été faussés ou modifiés seront déclarés nuls.

En cas de divergence ou d'incompatibilité entre les modalités de la version anglaise du présent règlement et les déclarations ou autres énoncés contenus dans tout autre matériel associé au concours, y compris, le bulletin de participation, le sommaire, le site Web, la version française du présent règlement ou la publicité sur le lieu de vente, télévisée, imprimée ou en ligne, les modalités de la version anglaise du règlement prévaudront dans toute la mesure permise par la loi.